



Décès

Mr Delmas Pierre décédé le 8 Juillet 2019
 Mr Vayssieres Maxime décédé le 23 Juillet 2019
 Mme Foissac Simone (épouse Eyrolles) décédée le 22 Aout 2019



Nouveaux arrivants

Mr Furon Geoffrey et Mme Granier Angélique et son fils Nolan
 Mme Floury Elodie et sa fille Mélanie



Naissance

Aliosha Rascouailles né le 4 Aout 2019 d'Audrey et Sylvain Rascouailles

Lot Aide à Domicile

Lot aide à domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène,...

Lot Aide à Domicile assure également la livraison de repas à domicile. Renseignez-vous.

0 805 69 69 46

www.lotaideadomicile.com

Les professionnels de santé de Luzech nous font part de la création de l'équipe de soins primaires de Luzech (ESP), premier niveau de coordination entre professionnels de santé.

Présidente de l'ESP de Luzech
 Mme Stéphanie TARAYRE, pharmacienne
 Tel : 05.65.20.10.37
 Mail : pharmaciecanals@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9h-12h
 Jeudi et vendredi de 13h30-16h30

Vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : mairie@parnac.fr

TEL 05.65.20.12.94



Dates à retenir

Dimanche 5 Janvier

Réouverture du coin des livres de 10h à 12h

Vendredi 10 Janvier

Soirée jeux de société organisée par la cour de récré
 A partir de 20h30

Samedi 11 Janvier

Assemblée générale de la Gabare à 17h30

Dimanche 12 Janvier

Bar associatif organisé par la cour de récré
 A partir de 10h

Mardi 14 janvier

rando-galette organisée par la Gabare

Vendredi 24 Janvier

VCEUX DU MAIRE

Samedi 1 Février

Soirée Tartiflette organisée par le comité des fêtes

Samedi 8 février

Repas-potée organisé par la Gabare

Dimanche 15 Mars

Elections municipales 1^{er} tour

Dimanche 22 Mars

Elections municipales 2nd tour

Vendredi 8 Mai

Commémoration au monument aux morts

Samedi 20 juin

Repas de la St Jean organisé par la Gabare

24/25/26 Juillet

Fête votive

Monsieur Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel vous souhaitent une excellente fin d'année et de Joyeuses Fêtes

Bonne Année 2020



La Gazette de Parnac

Décembre 2019

Chères parnacoises, chers parnacois,

Il m'est très agréable de m'adresser à vous en cette fin d'année, période synonyme de fêtes qui permet aux familles de se retrouver et partager des moments festifs.

J'ai une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittés cette année, pour leurs familles, mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui par maladie ou handicap ne sont pas en mesure de vivre ces instants heureux.

Comme vous avez pu le constater, d'importants travaux ont lieu sur notre commune :

-Notre salle des fêtes tout d'abord va être enrichie d'un auvent de cent cinquante mètres carrés, de toilettes publiques, d'un lieu de rangement et d'un barbecue.

-L'enfouissement des réseaux, rue des Condamines (électricité, téléphone, eau potable et aménagement pour recevoir la fibre optique).

-les travaux relatifs à la mise en place de la fibre optique sur la RD 230, route des Combes vont arriver à leur terme dans quelques jours.

-Je suis bien conscient des désagréments que vous causent ces travaux ; en effet, le temps très pluvieux de ces dernières semaines a retardé ces réalisations qui auraient dû être terminées.

S'il y a un équipement qui connaît un grand succès, c'est bien notre terrain multisports ; en effet celui-ci est très fréquenté par les jeunes de notre commune, mais aussi par d'autres des communes voisines. L'objectif affirmé de cette réalisation était d'amener des personnes de tout âge qui puissent partager ces activités sportives et de loisir... Bonne pioche !

Je ne passerai pas sous silence la dynamique amenée par le coin des livres et par l'association la cour de récré qui propose diverses activités et tout dernièrement l'ouverture du café associatif.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les responsables et les bénévoles des associations de Parnac ; celles-ci contribuent à la dynamique de notre village et au vivre ensemble, éléments auxquels nous tenons tous.

Comme vous le savez, cette gazette est la dernière de ce mandat municipal. Je tiens à remercier particulièrement toutes celles et tous ceux qui la conçoivent ; et tous ceux qui l'enrichissent par leurs idées et leurs articles.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitont de belles fêtes et une bonne année 2020 ; et vous invitent à nous retrouver le vendredi 24 Janvier à l'occasion des vœux.

Bien à vous,
 Marc GASTAL
 Maire de Parnac

LA FIBRE OPTIQUE quèsaco ?

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux. Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant.

LA FIBRE A PARNAC

Le chantier a commencé en Novembre et durera environ 3 mois. L'entreprise CIRCET est en charge du déploiement sur le LOT.

Une partie du réseau sera enfouie (Les Combes, le Bourg et Les Condamines). Le restant sera en aérien passant sur les poteaux existants. Seuls quelques poteaux seront ajoutés ou remplacés suivant la charge.

Un boîtier collectif sera installé à maximum 200m de votre habitation. La liaison par la fibre entre ce boîtier et votre habitation sera à votre charge. L'opérateur de votre choix réalisera votre installation à la suite de votre demande. Le tarif dépendra de votre opérateur.

Le haut débit sera équivalent quel que soit l'emplacement de votre maison. Pas de différence de débit entre le haut et le bas de Parnac, ni entre l'aérien et le souterrain.

Une réunion publique sera programmée prochainement pour répondre à vos interrogations.



Internet arrive à grande vitesse avec la Fibre

Retrouvez toutes les informations sur notre site www.parnac.fr ou sur Facebook **Parnac 46140**



Vie Municipale

TRAVAUX salle des Fêtes

Création d'un auvent, toilettes publiques Et d'un espace de rangement

Les travaux ont commencé début septembre et ont pris un peu de retard dû aux conditions climatiques difficiles, mais cela ne contrarie en rien l'utilisation de la salle. Les travaux devront s'achever courant janvier.



EAU

Le maintien de la tarification de l'eau a été acté lors de la séance du conseil municipal du 20/11/2019.

Pour une consommation $\geq 300\text{m}^3 \rightarrow 0.85\text{€}/\text{m}^3$

Pour une consommation $\leq 300\text{m}^3 \rightarrow 0.95\text{€}/\text{m}^3$

L'abonnement des compteurs reste inchangé.

Travaux de dissimulation des réseaux Rue des Condamines / Croisement Porte Vitre

Des travaux importants sont en cours rue des Condamines. Ils consistent à enfouir les réseaux électriques, téléphoniques et la fibre, ainsi qu'à renouveler les conduites d'eau.

Sur 420 m une tranchée a été creusée pour y insérer les différentes conduites. C'est l'entreprise Bouygues qui réalise les travaux sous le contrôle de la FDEL : Fédération Départementale d'électricité du Lot. Le financement de ces travaux est réalisé par la commune en ce qui concerne le réseau d'eau et en partie par la FDEL.

Ces travaux entraînent des désordres importants sur la route et des perturbations pour la circulation. La rue sera rapidement remise en état et un revêtement tout neuf devrait faire oublier son état actuel, compliqué par les conditions météorologiques. La mairie demande aux riverains de la patience et de la prudence afin que ce chantier se termine dans de bonnes conditions. Le confort de tous est à ce prix.



Pourquoi un P.L.U.I. ?

La loi instituant les P.L.U.I. est la loi A.L.U.R.

La loi A.L.U.R. facilite l'élaboration du P.L.U.I. grâce au transfert automatique de la compétence P.L.U. aux E.P.C.I au plus tard le 27 mars 2017. Cette mesure a pour objectif de favoriser les réflexions à une échelle intercommunale tout en conservant l'implication communale, et en permettant de mieux coordonner les politiques publiques autour de projets de territoires durables.

Qu'est-ce qu'un P.L.U.I. ?

Le P.L.U.I. est un document de planification à l'échelle intercommunale.

Il s'applique à une échelle plus large que celle du territoire communal. Il exprime un projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, en réfléchissant ensemble au développement intercommunal, à travers une vision politique, stratégique et territoriale.

Le P.L.U.I. intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, les lieux de vie partagés, favoriser et consolider le patrimoine naturel, conforter la stratégie économique du territoire en valorisant et organisant les atouts.

Pour l'élaboration du P.L.U.I., il y a plusieurs étapes :

1. LE DIAGNOSTIC (Etat des lieux et enjeux du territoire)
2. P.A.D.D: Plan d'Aménagement et de Développement Durable (projet politique)
3. REGLEMENT GRAPHIQUE ET ECRIT ET LES O.A.P : Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Les O.A.P expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité en termes d'aménagement

Une réunion publique aura lieu le 13 janvier 2020 à 18h30 à l'espace Maurice Faure à Praysac.

La vie associative



Abandonnant le vignoble de Cahors pour une journée, une cinquantaine d'adhérents de "la Gabare" sont partis à la découverte de St Emilion, son patrimoine architectural et bien sûr son vignoble.

Puis l'automne nous a rassemblé autour du traditionnel aligot toujours aussi apprécié.

La troupe du Trastet nous a permis de passer une soirée théâtrale récréative avec la pièce « Lo mongefavol » : Spectacle mis à l'honneur par des acteurs du cru qui l'ont écrit, mis en scène et joué avec talent pour le plus grand plaisir "des amoureux" de la langue occitane.



2019 s'achève, le CA de la Gabare et les diverses commissions vous préparent un millésime 2020 qui vous sera présenté lors de L'AG, le samedi 11 janvier 2020 à 17h30.

Pour cette nouvelle année, nous pouvons déjà retenir :

- le mardi 14 janvier AM, la rando-galette
- le samedi 8 février le repas-potée.
- la sortie à St Jean de Monts (87)
- le samedi 20 juin le repas de la st Jean.

Au fil du temps vous pouvez retrouver le planning sur notre site internet : <http://gabare-parnac.jimdo.com/>.

Au plaisir de partager ces rencontres remplies de bonne humeur et de convivialité, je souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et un bel et bon millésime 2020.



COMITE DES FETES

L'assemblée générale a eu lieu le 8 Décembre à la salle des fêtes. 16 personnes étaient présentes.

Le bilan 2019 en ressort en demi-teinte. Le repas moules-frites ainsi que la buvette des musicales gourmandes et de festi-vendanges ont un bilan très positif. Par contre les intempéries ont mis à mal la fête votive :

Le vendredi soir la pluie s'est invitée stoppant la fête à 1h du matin. Le samedi malgré la météo, le repas Gigot à la ficelle est maintenu grâce à un magnifique élan de solidarité. Une serre de plus de 50m a été montée dans l'après-midi. Dancing dans la salle des fêtes, et chaleureux repas sous la serre ! Heureusement le beau temps revenu a permis de passer un bon dimanche : soirée tapas dans une ambiance familiale et festive.



Lors de cette réunion, un nouveau bureau a été élu

Président : Baptiste Teillard

Vice-président : Jean-Baptiste Pons

Président d'honneur : Daniel Seris

Trésorière : Valerie Dexmier

Secrétaire : Eve Cavalier

Le comité des fêtes vous propose une soirée tartiflette à la salle des fêtes le Samedi 1^{er} Février 2020, au printemps un repas moules-frites vous sera proposé. Et pour la fête un programme très « FUN » vous attend le week-end du 24,25 et 26 Juillet 2020.

Tous les membres tiennent à vous remercier pour votre accueil et votre générosité lors des aubades.

Bonne année 2020

La vie associative

MERCI !



Merci aux Bénévoles

Qui œuvrent sans relâche pour la dynamique de notre village.

Toutes celles et ceux qui veulent rejoindre la vie associative sont les bienvenus !

ALSH

(Accueil Loisirs des Ados à l'école de Parnac)

L'accueil de loisirs de Parnac boucle sa première année d'ouverture avec un bilan au-dessus des objectifs souhaités. Plus d'une trentaine de jeunes du territoire ont fréquenté la structure avec une moyenne de quinze présents par journée.

Le centre a ouvert tous les samedis et cinq semaines sur les périodes de vacances contre trois initialement prévues (Sept semaines d'ouvertures en 2020).

Les jeunes ont réalisé en 2019 une dizaine de courts métrages projetés lors du festival « Faux raccords » et à diverses occasions, participé à la création d'un escape game pour Halloween (40 participants) et travaillé à la customisation d'un récup' verre.

Nous avons développé des partenariats avec le Syded, le conseil municipal jeune de Sauzet et la compagnie de danse Faits et Gestes. Ces collaborations seront renouvelées pour certaines, d'autres seront mises en place notamment avec la compagnie de théâtre l'Oeil du Silence et le cinéma Louis Malle à Prayssac et nous sommes ouverts à toutes propositions venant des associations du village.

La Caf du Lot ainsi que la CCVLV ont octroyé une subvention pour aménager les locaux (tables, chaises, canapé, babyfoot...) et acheter du matériel pour l'atelier vidéo (vidéoprojecteur, drone...)

Nous tenons ici à remercier l'ensemble des élus et du personnel communal pour leur accueil, leur disponibilité et leur volonté de proposer toujours plus d'activités aux jeunes du village et de l'ensemble du territoire ainsi que le service Enfance Jeunesse de la CCVLV pour son soutien.

Philippe Maynard
Service enfance jeunesse -CCVLV



FESTI'VENDANGES

Le 21 septembre 2019, La Souche de Parnac fêtait les 10 ans de Festi' Vendanges avec les vigneron de Parnac :

Château de Parnac, Domaine Dauliac, Château La Caminade, Domaine Souleillan, Château Armandière, Château St Didier, Château Saint-Sernin, Vinalie et Ratafia Yves Lafon ; tous réunis sur le même stand.

Une très belle journée sous le signe de la convivialité.

Dès 8h30, les participants se sont retrouvés autour d'un petit déjeuner campagnard pour prendre des forces. Un parcours découverte dans Parnac, semé d'énigmes, avait été préparé pour les randonneurs. Les vendangeurs d'un jour, retrouvant les gestes ancestraux, ont arpenté les vignes du Château Saint Sernin. C'est après l'écoute attentive du conteur, Bernard Barbier, que tous les participants se sont retrouvés à Vinalie avec la Banda La Pieuvre.

Covoiturés par l'association "auto rétro" et Pierrot et ses ânes, tout le monde a pu se restaurer ensuite sur la place du village, déguster et s'approvisionner en vin, au stand des vigneron de Parnac. Fidèle à l'événement, la buvette était assurée par le comité des fêtes de Parnac. (Merci à eux pour cette journée marathon !).

A partir de 14h, plusieurs animations étaient proposées :

- Dégustation avec Éric Filipiak (œnologue), Marius et Astrid (restaurant Les Jardins à Parnac) dans la salle des fêtes.

-Initiation au cirque avec l'École de Cirque du Quercy Cadurcien.

- Baptême de voitures anciennes.

-Balade en calèche.

-Pressurage de raisins

-Distillation.



Pour ne pas perdre le rythme, les convives étaient attendus au Château de Parnac, puis au Château Saint Sernin.

Les équipes de Parnac, Luzech, Douelle et de La Pieuvre s'affrontaient pour les vinolympiades. L'équipe de Douelle, pour sa première participation, a terminé sur la plus haute marche du podium avec les tenants du titre, Luzech.

En fin d'après-midi, l'apéritif servi à Vinalie s'est clôturé par un spectacle de mâts chinois époustoufflant avec Dolores Calvi.

Pour ce 10ème anniversaire Vinalie ouvrait ses portes à la tombée de la nuit pour le dîner. Plus de 350 personnes se sont retrouvées dans une ambiance de folie impulsée par la banda et Manacor.



La vie locale

Les commémorations !

Nous sommes toujours aussi nombreux à nous retrouver le 8 mai, le 11 Novembre et le dimanche de la fête de Parnac.

Ces rencontres sont importantes pour honorer toutes celles et tous ceux qui ont payé de leur vie pour notre liberté et notre démocratie.

Merci à nos jeunes lecteurs, aux sapeurs-pompiers, aux gendarmes, au porteur de drapeau Mr Favaretto Frédéric, ainsi qu'à Mr Cavalié Jean-Paul pour la sonorisation.



City-stade et Coin des livres Journée du 6 Juillet 2019

Le terrain de tennis a été transformé, au cœur du printemps 2019 en stade omnisport. Il a été mis en service au mois de juillet. A cette occasion la mairie a organisé une journée à laquelle a été invitée la population pour présenter et tester ces nouvelles installations, sous l'animation d'Agospace.

Durant la journée très ensoleillée du 6 juillet, jeunes et moins jeunes ont pu découvrir le terrain en y pratiquant basket, foot..., faire un petit tour en calèche, ou bien découvrir les tableaux de jeunes artistes à la salle des fêtes.

Dès midi, un apéritif, suivi d'un pique-nique partagé a réuni tous les participants à l'ombre du parc. Durant l'après-midi, l'espace coin des livres a été ouvert à tous. Une conteuse, Mme Eliane Davy, est intervenue à la grande satisfaction de tous.

Durant tout l'été ces installations ont été très utilisées par la population toutes générations confondues, participant ainsi à l'animation au cœur du village.



RECENSEMENT et Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » est obligatoire à 16 ans (sauf carte d'invalidité à 80% minimum, handicap ou maladie invalidante). A l'issue de la session une attestation de participation est délivrée.

1. LE RECENSEMENT

Tout jeune Français de naissance doit se faire recenser pour être convoqué à la JDC. Ce recensement s'effectue à la mairie de son domicile dans les trois mois suivant l'anniversaire des 16 ans. Il permet à l'administration de convoquer le jeune à la JDC et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales lorsqu'il atteindra 18 ans.

ATTENTION !

En absence de recensement, le jeune ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra donc pas y participer. Il ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) soumis au contrôle de l'autorité publique avant l'âge de 25 ans et ne sera pas inscrit automatiquement sur les listes électorales.

2. La JDC

La JDC informe sur les droits et devoirs du citoyen et le fonctionnement des institutions. Elle est accomplie entre 16 et 25 ans. Une convocation écrite est envoyée environ 45 jours avant la date de la session. Il est possible de demander un changement de date (attention aux conditions de délai).

Toutes les informations :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F871>

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

-dimanche 15 Mars pour le 1^{er} tour

-dimanche 22 mars pour le 2nd tour.

Vérifiez votre situation électorale sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Pour voter il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 7 Février en mairie ou par internet sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

La vie locale

Un été meurtrier pour trois vénérables arbres de la commune



C'est tout d'abord un magnifique pin parasol de grande dimension, semblant en bonne santé qui s'est effondré au petit matin. Dans un bruit impressionnant les deux tiers de ses branches se sont retrouvées au sol. La partie restante a dû être abattue. La disparition de ce bel arbre laisse un vide dans le paysage et de la tristesse aux propriétaires, la famille Alain Gastal.

Une semaine plus tard, un chêne plus que centenaire s'est écroulé sur la voie publique, écrasant au passage une voiture en stationnement. Situé au carrefour des maisons Brunet et Ravasco, ce chêne fragilisé à sa base avait pourtant beaucoup de vitalité.

Suite à ces événements, le chêne de Monsieur Forestier probablement bicentenaire a été expertisé. La dangerosité avérée de ce magnifique arbre a conduit son propriétaire, la mort dans l'âme, à le faire abattre. Il avait des dimensions impressionnantes : 1.20m de diamètre, 4m de circonférence, 26m de hauteur. 35 tonnes de bois ont dû être traitées. Il est nécessaire et responsable de surveiller l'état sanitaire de nos arbres de grandes dimensions afin d'anticiper les accidents éventuels. C'est triste de voir disparaître un arbre auquel nous sommes tous attachés mais la sécurité des biens et des personnes est prioritaire. Des arbres ont disparu, pensons à en planter d'autres....

Yves Lafon



LE JOUR DE LA NUIT



Samedi 12 octobre, la municipalité s'est associée à la onzième édition nationale « le JOUR de la NUIT ». Cette manifestation a pour objectif d'informer et de sensibiliser l'ensemble des citoyens à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Cette communication se veut festive et pédagogique au travers d'événements organisés localement :

- extinction de l'éclairage public,
- balades nocturnes,
- observation des étoiles et de la faune nocturne.



Une petite cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité et adultes et enfants se sont retrouvés sur la place du village à 18 h.30.

Une partie de pétanque se met en place en attendant la dispersion des nuages et la fin du jour. L'éclairage du bourg est éteint.

Il est 19 h. 22 : JUPITER devrait poindre à l'horizon S.SO. Nous sommes invités à lever la tête dans cette direction.... Un peu de « cache cache » avec les nuages, mais chacun a pu faire connaissance ou revoir cette géante : 11 fois plus volumineuse que notre planète TERRE.

Bientôt 19 h. 41 l'I.S.S. (la Station Spatiale Internationale) s'invite à notre observation.

Elle est visible quelques secondes, dans la trajectoire Ouest/Est, à 240 km au-dessus de nos têtes et à une vitesse de 26 000 km/h.

Les loupiotes célestes brillent de plus en plus dans la nuit noire. La petite équipe se met en route pour une courte ballade autour du bourg. La tête en l'air, chacun à son rythme admire les étoiles.

Cette déambulation nocturne nous a ouvert l'appétit et la soirée se termine par un apéritif dinatoire bien entendu aux chandelles !



A l'année prochaine pour la 12^{ème} édition du JOUR de la NUIT.



la vie locale

Marché de Noël au Château Saint-Sernin !

Samedi 7 décembre, le Château Saint Sernin a ouvert ses portes pour laisser place à un marché de créateurs : une première édition !

Dans une ambiance chaleureuse, une vingtaine d'artisans est venue exposer ses réalisations. Les étoiles surplombaient la foule (merci à la Gabare d'y avoir contribué !), faisant briller les yeux d'un public qui déambulait sur un tapis rouge. A partir de 18h30, le chai s'est laissé porter par l'univers musical "d'Un p'tit gars du coin".

C'est vin chaud à la main que de nombreux gourmands ont pu profiter des plats et gourmandises des traiteurs Emilie et Yannick. L'espace repas aménagé dans le chai barriques est rapidement devenu le lieu de partage et de rencontres.

C'est une belle première pour le Château Saint-Sernin, mais ce n'est que le premier chapitre de l'histoire. Une atmosphère chocolatée devrait envier la propriété viticole très prochainement. Rendez-vous en 2020.



Un bout d'histoire de Parnac !

Nous sommes en 1817, les taxes qui frappent notre pays sur les transports des vins et la production du tabac engendrent de la fraude et de la révolte jusqu'à Parnac.

Ernest Lafon, instituteur, écrivain à Albas relate l'intervention des « gabelous » (douanes) et ses conséquences dans « l'affaire de Parnac » :

« Les gabélous aidés des gendarmes cernent une maison dès la tombée de la nuit. Le propriétaire jette le tabac par les fenêtres ; les gendarmes le ramassent et l'entassent dans le cimetière. Les habitants alertés veulent reprendre le tabac. Des coups de fusils sont tirés. Un paysan est tué ; le maire et la garde nationale accourent et font les gendarmes prisonniers. Cela fit beaucoup de bruit et la population rit aux dépens de l'administration, lorsqu'on a appris que le préfet conseillait le silence et l'oubli. »

Moralité : Un drame engendré par une révolte est un drame de trop, en l'oubliant et le minimisant c'est risquer un éternel recommencement.

Yves Lafon

Extrait du livre de Ernest Lafon – Monographie d'Albas

LA COUR DE RÉCRÉ DE PARNAC

La toute première soirée organisée par l'association a réuni, le 6 décembre, une quarantaine de personnes pour partager vin nouveau, marrons grillés à l'ancienne et farandoles de pains d'épices...

En point d'orgue Daniel Terrier a lu l'histoire de St Nicolas avec naturel et un réel talent face à un public captivé.

Au cours de la soirée l'association a lancé un jeu concours pour la création de son logo. Il s'agit de représenter l'objectif de l'association à savoir : favoriser le lien social et l'échange entre les générations.

Le bureau de l'association annoncera le nom du gagnant(e) lors de la soirée jeux de société le vendredi 10 janvier 2020.

Dimanche Matin 15 Décembre 2019, il y avait du monde dans la cour de récré de l'école pour le lancement du café associatif. Café et ratafia offerts ont été servis avec modération. Merci aux personnes qui ont donné de leur temps ! Le soleil était au rendez-vous pour cette première, celle-ci affirmant la complémentarité du coin des livres et du café associatif.

C'est un début encourageant pour notre association qui est aussi la vôtre.

Elle n'a pas d'autre but que d'animer la commune en complémentarité avec les autres acteurs.

Dates à retenir :

- Dimanche 5 janvier 2020 : Réouverture Le coin des livres
- Vendredi 10 Janvier 2020 à 20h30 : Soirée jeux de société
- Dimanche 12 Janvier à partir de 10h : Café associatif

Contactez Jean-Marie Destailleur : 06.32.62.14.08

Claudine Bonder : didier.bonder@wanadoo.fr / Sylvia Marinesque : sylvia.marinesque46@gmail.com

